

# Plans de Prévention des Risques Naturels des 8 communes de l'Île d'Oléron

## Lancement des Enquêtes Publiques

**du 25 septembre au 3 novembre 2017**

Les projets de PPRN seront consultables en mairies et sur le site internet de la Préfecture de la Charente-Maritime

À cette occasion, chacun pourra exprimer ses observations :

- sur les registres d'enquête tenus à disposition dans les mairies ;
- par courrier adressé à la commission d'enquête, à l'adresse de la mairie concernée ;
- sur le site internet de la Préfecture de la Charente-Maritime ;
- directement auprès des commissaires enquêteurs qui effectueront des permanences dans les mairies\*.

(\*) les dates et heures de permanences des commissaires enquêteurs seront précisées sur l'avis officiel d'enquête publique